

AVRIL 1997



INFORMATIONS VERNIER

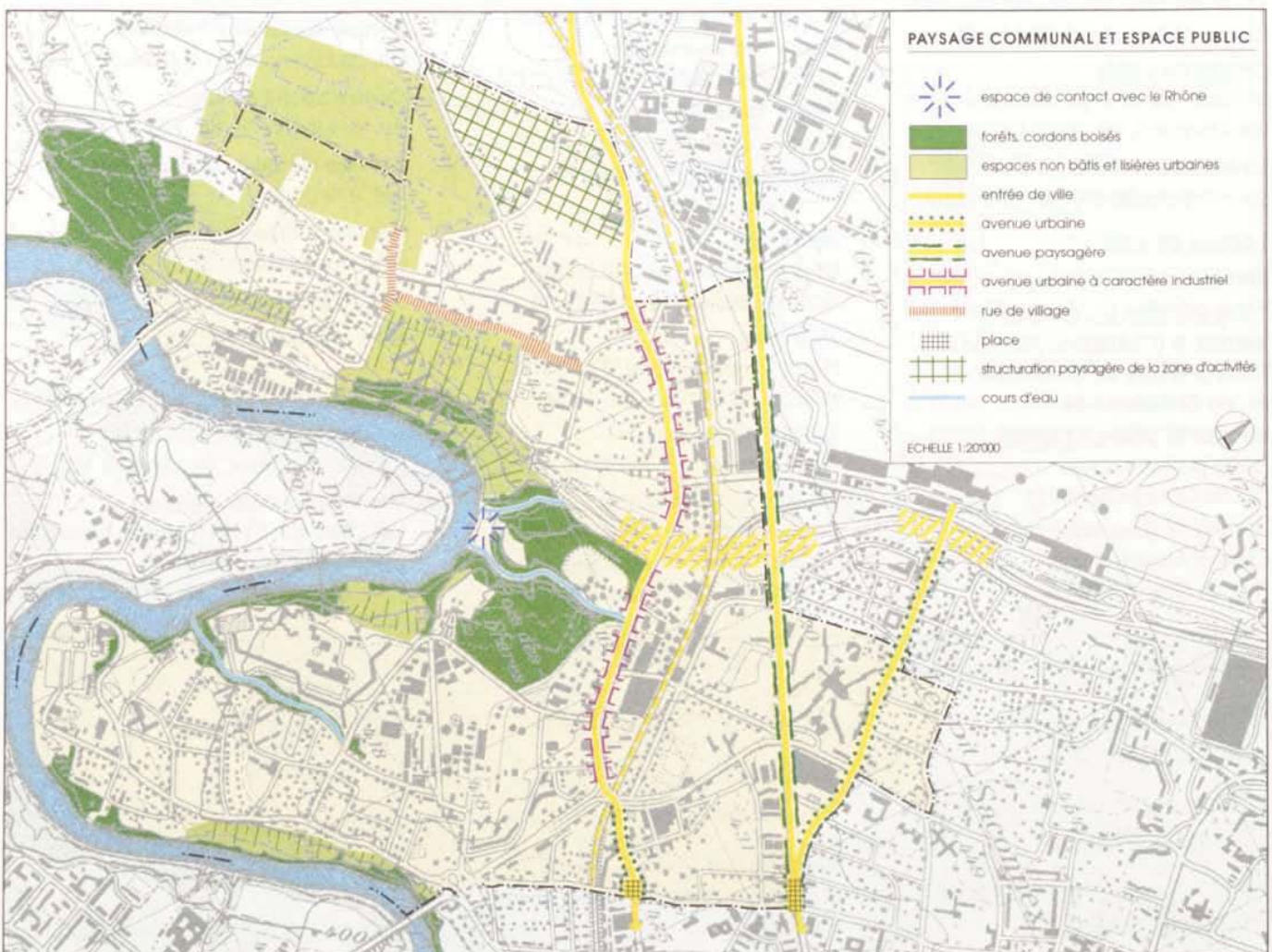
VERNIER SE PENCHE SUR SON AVENIR

Le canton de Genève est en train de définir un concept d'aménagement cantonal. Concernées au premier chef, les communes sont appelées à se prononcer à ce propos d'ici au 31 mai.

Voulant profiter de cette réflexion et du fait que l'actuel plan directeur de Vernier date de 1975-76 déjà, la commune est en train de redéfinir un

nouveau plan. Précisons qu'un tel plan servira essentiellement à faire valoir ses options, ses objectifs généraux, sans que cela ait force de loi.

Une exposition publique présentant les principales cartes par domaine (circulation, paysage, etc.) est prévue en été 97.



SOMMAIRE

Le thème

3 Vernier se penche sur son avenir

Le premier plan directeur de Vernier date de 1975-76. Depuis, les besoins ont évolué et de nombreux équipements ont été réalisés. La commune a donc décidé de redéfinir un nouveau plan.

Nouvelles communales

- 8 Conseil municipal du 10 mars
- 9 Opéra "La Bohème"
- 10 Petites annonces
- 11 Extension de Balexert
- 12 La violence conjugale
- 14 Service des sports
- 19 Vogue de Vernier
- 20 Grand Prix VTT

- 21 Carte de visite : Lignon Coiffure
- 23 Journées portes ouvertes au Centre horticole
- 28 Exposition sur les déchets

Infos-quartier

- 25 AIVV : Il y avait aussi des hommes, des femmes...
- 26 AHABAL : Assemblée générale
GRICABE : soirée-information

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)

Ecole primaire de Vernier-Place

Vernier II (Châtelaine-Balexert)

Ecole primaire de Châtelaine
av. de Châtelaine 84

Vernier III (Aïre-Le Lignon)

Ecole primaire d'Aïre
Ch. du Grand-Champ 11

Vernier IV (Les Avanchets)

Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96
Route du Bois-des-Frères 30

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20

SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches

Services sociaux

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Service social, tél. 306 06 20

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon,

Tél. 796 63 11 et Centre social de Châtelaine Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (*pages bleues*)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Mlle Malory MEX

Correction : Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

LES DECHETS

parution 23 mai 97

délai rédactionnel 2 mai 97

Journal tiré à **14'500** exemplaires

Vernier se penche sur son avenir

Le premier plan directeur de Vernier a été élaboré en 1975-1976, puis approuvé en 1979. Ce document est aujourd'hui dépassé.

Les besoins évoluent et de nombreux équipements ont été réalisés.

Quant aux estimations d'accroissement de la population, elles n'ont heureusement pas été atteintes.

Les exigences introduites par les nouvelles lois et ordonnances fédérales, ainsi que les conditions économiques, posent de nouveaux défis aux collectivités publiques.

C'est la raison pour laquelle notre commune a décidé de procéder à la révision de son plan directeur et a mandaté le bureau Urbaplan pour cette étude.

Trois fonctions

Afin d'éviter tout malentendu, il est utile de définir les fonctions du plan directeur communal.

«Inexistant dans la législation genevoise, le plan directeur communal n'en

constitue pas moins l'un des outils les plus appropriés permettant aux communes de faire valoir leurs options auprès du canton» résume Marcos Weil, en charge du bureau Urbaplan de Genève.

Ce dernier estime qu'un tel outil remplit trois fonctions :

- c'est un instrument de gestion qui permet d'optimiser et de mettre en cohérence les multiples actions de la commune;
- il permet de mieux coordonner les intentions de chaque acteur, public ou privé, influant sur l'aménagement communal;
- ce plan a un important rôle d'information à la fois auprès des habitants et auprès des partenaires publics et privés de la commune; ces derniers peuvent ainsi connaître les intentions communales.

Mais en fait, plus important encore est le processus d'élaboration lui-même. C'est ainsi que la Commission

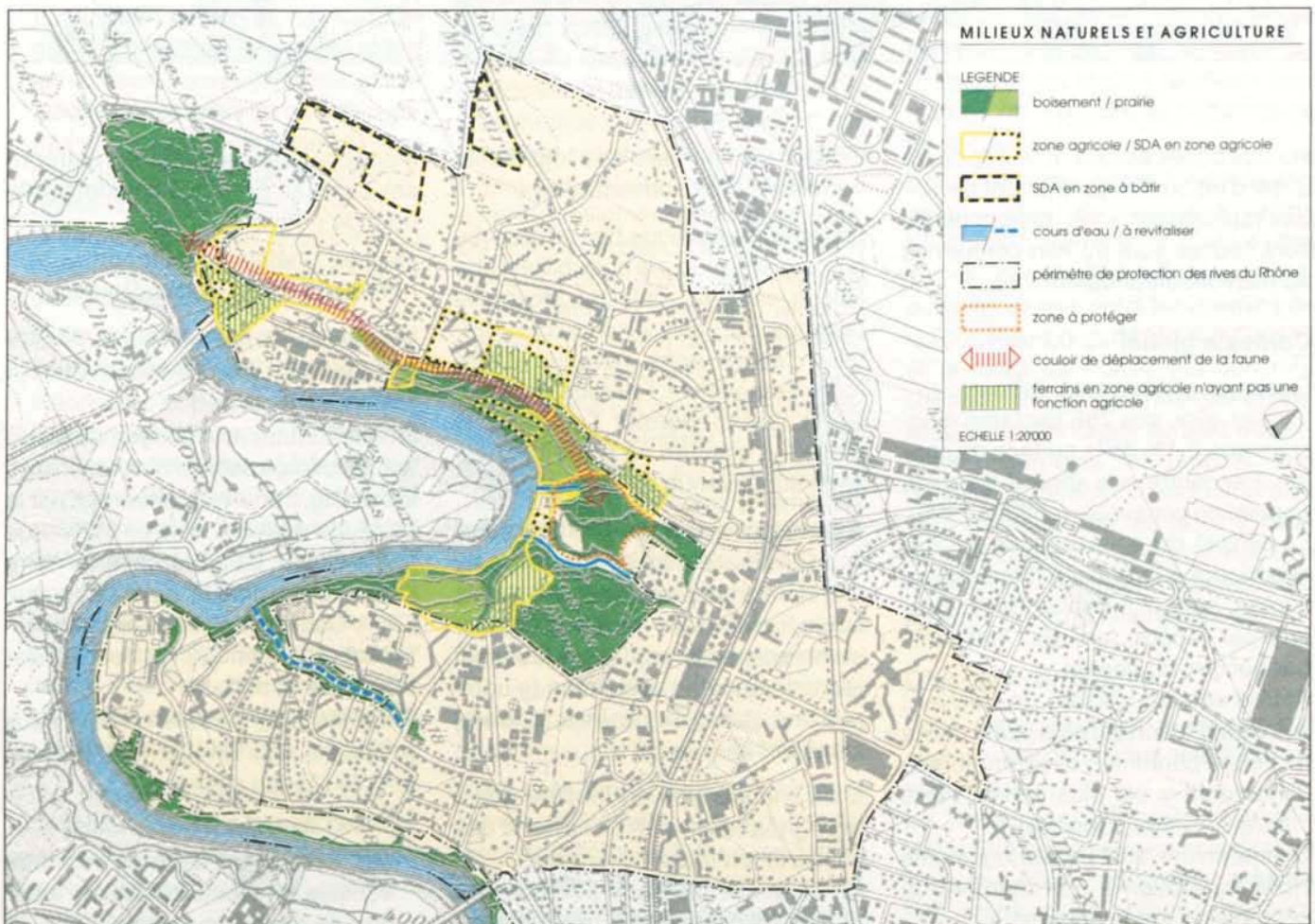
de l'aménagement du territoire consacre depuis juin 1996 de multiples séances à étudier les options et à discuter d'un certain nombre d'objectifs.

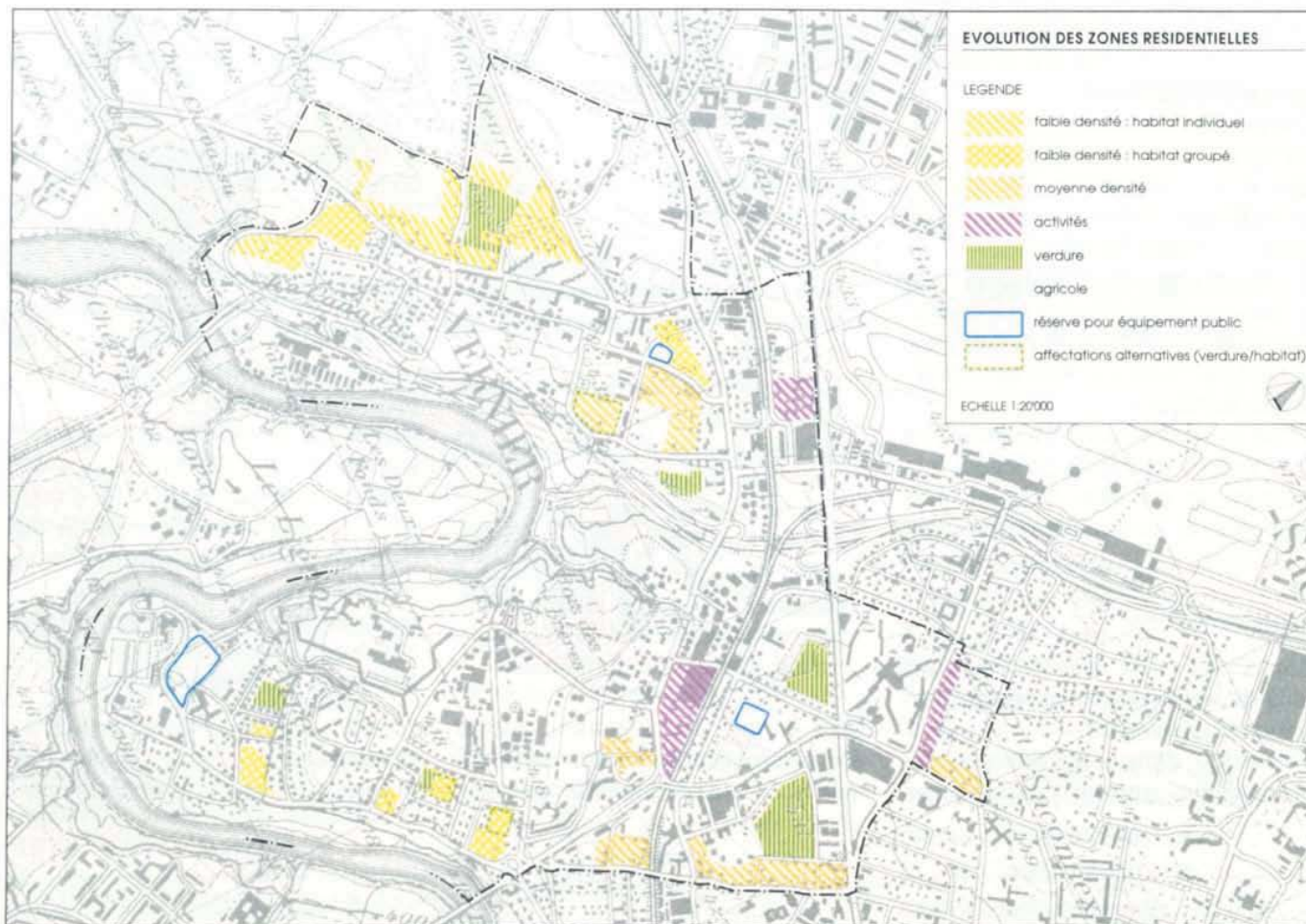
A ce propos, relevons que les avis convergent plus souvent qu'ils ne divergent. Afin d'intégrer dans la réflexion les préoccupations de la population, les diverses associations de quartier ont été contactées par écrit, dès le début de cette étude, afin de les inviter à manifester leurs souhaits ou préoccupations.

Quant aux entreprises situées sur la commune, un questionnaire a été envoyé à environ soixante d'entre elles, touchant ainsi l'ensemble des quartiers et des types d'activités. Le taux de réponse a été de 68%.

Des contacts ont également été établis avec les services d'urbanisme de la Ville de Genève et de Meyrin.

Ce plan, une fois achevé, permettra à la commune de pouvoir discuter avec le canton de tel ou tel aménagement





sur des bases solides. Elle disposera aussi d'un outil lui permettant de voir très rapidement si les projets qui lui sont soumis sont ou non conformes au plan directeur communal.

Contexte global

Quelques chiffres tout d'abord. Vernier avec ses 768 hectares n'occupe que 3,1% de la surface du canton. Par contre, elle abrite 7,2% de la population genevoise (chiffres 1995). La densité est ainsi presque 2,5 fois supérieure à la densité moyenne du canton, soit 37,5 habitants par hectare par rapport aux 16,1 habitants par hectare du canton.

Autres caractéristiques de Vernier : notre population est plus jeune que la moyenne cantonale et sa proportion d'étrangers y est plus élevée (44% contre 37% pour Genève). Dernier chiffre, 38,81% des logements HBM (habitation à bon marché) du canton sont sur la commune.

En fait, un bon tiers des logements verniolans sont subventionnés.

En terme de politique des transports, la commune étudie la possibilité d'une liaison entre la route de Meyrin et l'avenue du Pailly ainsi qu'une bretelle d'accès entre l'avenue d'Aïre (côté Genève) et l'avenue de l'Ain. Cette liaison permet l'accès à la moyenne ceinture en évitant le passage sur l'avenue de la Concorde.

A court terme, Vernier souhaite aussi voir l'aménagement d'un giratoire au carrefour route du Nant-d'Avril/av. Louis-Pictet. Il va de soi qu'un ensemble de mesures visant à favoriser la modération de circulation (y compris la création de zones à 30 km/h) semblent acquises.

Mais chaque type de mesure devra avoir préalablement fait l'objet d'une concertation avec les riverains. En ce qui concerne la politique des transports en commun, une enquête

menée auprès de certaines entreprises a mis en évidence une demande pour de nouvelles lignes :

- liaison Châtelaine-Aéroport;
- desserte de Givaudan-Roure.

Une étude de faisabilité devrait être engagée par les Transports Publics Genevois.

Quant au futur métro léger, au stade actuel le tracé définitif n'a pas encore été arrêté. Il pourrait passer soit par la route de Meyrin, soit par l'avenue Louis-Casaï. La préférence de notre commune va pour la variante avenue Louis-Casaï car ce tracé présente un potentiel d'aménagement et d'utilisateurs plus important.

Tous les élus semblent acquis aux principes d'aménagement retenus pour le réseau cyclable.

En voici deux :

- Les axes à fort trafic doivent être équipés de pistes cyclables, à défaut de bandes cyclables.

Vernier se penche sur son avenir

- Les itinéraires parallèles aux grands axes doivent être prévus à l'écart des nuisances du trafic. Souvent, seul un maillon manquant condamne tout un itinéraire (par ex. l'accès au passage sous-voies de la Concorde). A ce propos, un certain nombre d'actions prioritaires ont été déterminées. Elles visent à compléter les aménagements existants sur les itinéraires de liaison avec la Ville de Genève.

Etudes plus pointues

Trois types de lieux constituent de véritables «enjeux de requalification du paysage» à l'échelle de Vernier :

- Le Rhône. L'objectif est de permettre à la population de renouer le contact avec le Rhône en complétant le réseau de cheminements piétonniers et en aménageant un espace de détente riverain.
- Espaces non bâtis et lisières urbaines. L'objectif est de préserver la lisibilité du territoire en maintenant des espaces libres de construction, notamment autour du noyau villa-geois, à proximité des forêts et sur les coteaux. Pour ce faire, des adaptations ponctuelles du plan des zones s'avèrent nécessaires pour garantir le maintien de certains espaces libres de construction. A ce propos, la lisière urbaine au nord-ouest de la commune mérite une attention particulière.
- Entrées de ville. Certains lieux présentent actuellement une image peu valorisante et peu en rapport avec leur fonction d'espace d'accueil et de «carte de visite». L'objectif est de requalifier les entrées de ville en réaménageant certaines artères (plantation d'arbres, etc.), certaines places. L'enjeu principal n'est autre qu'une amélioration du cadre de vie. En effet, la zone à bâtir communale est presque entièrement déjà occupée et de nouvelles extensions ne sont pas prévues.

A ce propos, il faut savoir que la redéfinition du plan directeur communal sera suivie très rapidement d'études plus précises (déjà prévues dans le budget voté).

Ces études devront permettre de donner une impulsion.

Cela pourrait être le cas pour le réaménagement de la rue du Village, pour la définition du programme d'aménagement du parc du Bois-des-Frères, pour le réaménagement du réseau piétonnier des Avanchets ou pour étudier s'il est réaliste d'envisager ou non un déplacement des pé-roliers.

Dans cet ordre d'idées, Urbaplan préconise l'établissement et la signature d'une charte d'aménagement de l'avenue Louis-Casaï (l'une des entrées dans Genève) réunissant les différents partenaires. Son avantage : elle permettrait de fournir un outil indispensable pour gérer l'évolution de cet axe dans le temps et l'espace.

Quant à la route de Meyrin, étant donné qu'il s'agit d'une route royale créée au XVIII^e siècle, son caractère très verdoyant devra être renforcé à l'avenir.

Espaces verts

Dans les grandes lignes, l'objectif principal est d'assurer une meilleure protection du Bois-de-la-Grille. Ce dernier possède des prairies sèches (de plus en plus rares à Genève) et des restes de pinèdes qui devraient faire l'objet d'un entretien afin d'éviter leur embroussaillage et leur disparition. De plus, ce dernier constitue une sorte de dortoir pour divers spécimens de grande faune (chevreuils, renards, blaireaux). Il mérite donc une restriction d'usage plus forte.

Par contre, il est envisagé d'aménager le Bois-des-Frères à l'image du Bois-de-la-Bâtie, en collaboration avec la Ville de Genève, propriétaire des lieux. C'est-à-dire avec des équipements légers. Précisons que ce bois ne présente pas un intérêt majeur du point de vue écologique ou économique. L'aménagement et l'équipement léger de cet espace permettraient de diminuer la pression humaine sur le Bois-de-la-Grille.

Il est aussi prévu de réaménager le Nant-des-Grebbates qui est actuellement en piteux état. Il pourrait alors jouer un rôle important en tant qu'espace de promenade complémentaire

aux vastes surfaces engazonnées du Lignon.

La commune de Vernier entend maintenir et développer les jardins familiaux. De telles activités répondent à une réelle demande. La Fédération genevoise des jardins familiaux met à disposition actuellement 1943 parcelles et enregistre une demande représentant 543 candidats dont 90 de Vernier.

Certaines adaptations du plan des zones seront nécessaires afin de garantir le maintien de ces équipements. Selon leur localisation et moyennant compensation, certains jardins familiaux pourraient être transférés. Dans cette hypothèse, une surface d'échange supérieure pourrait être négociée en périphérie.

Ainsi, à terme, il semble souhaitable d'envisager le déménagement du groupement du Bois-des-Frères afin de tirer le meilleur parti des potentialités de cette zone de Château-Bloch. Autre exemple, le groupement de Bel-Essert. Le déficit en espaces publics dans le quartier des Avanchets nécessite de trouver de nouvelles surfaces. L'extension du parc de l'Etang sur les jardins familiaux permettrait de répondre aux besoins de ce secteur.

Deux secteurs ont été identifiés afin de relocaliser de nouveaux jardins familiaux : derrière le Centre des Tattes (sur 16 000 m²) et au nord-ouest du village, entre les chemins de la Crotte-au-Loup, de Mouille-Galand et la route de Peney (43 500 m²). Urbaplan a également imaginé la réalisation de plantages au pied de certains ensembles résidentiels. Les parcelles cultivées seraient ici de taille plus modeste que les jardins familiaux, soit 50 m². Toujours est-il qu'une telle action est essentiellement du ressort des propriétaires privés.

Objectifs par quartier

Voici enfin un aperçu, secteur par secteur, des principaux objectifs de la commune.

Le secteur Châtelaine/Crozet/Henri-Golay abrite une population d'environ 5300 habitants et près de 800 emplois. Le potentiel de nou-

Vernier se penche sur son avenir

veaux logements est important.

Les objectifs sont : contrôler la densification du secteur et compléter de manière cohérente l'offre en équipements et espaces publics du quartier.

Le secteur Avanchets/Cointrin abrite environ 1200 emplois et 6300 habitants. Les objectifs sont : offrir au quartier des Avanchets les espaces publics qui lui manquent, assurer une reconversion du front bâti de l'avenue Louis-Casaï, et requalifier l'avenue Louis-Casaï (par l'établissement d'une charte d'aménagement intercommunale).

Le secteur de l'Etang abrite environ 740 habitants et 360 emplois.

L'objectif est de valoriser la situation du secteur pour certaines activités économiques.

En outre, il est envisagé d'étendre le parc de l'Etang sur tout ou partie des terrains occupés par les jardins familiaux du groupement de Bel-Essert.

Le secteur Château-Bloch/Libellules abrite environ 1870 habitants et près de 1400 emplois. La zone d'activités recèle un important potentiel lui permettant de se développer à court et moyen termes. Les objectifs généraux sont : promouvoir une zone mixte d'activités de haut standing, de logements et d'équipements publics, et mieux rattacher le quartier des Libellules aux autres quartiers en complétant notamment son équipement.

Le secteur d'Aïre comprend environ 1780 habitants, pour la plupart logés dans des villas, et 740 emplois (en majeure partie liés aux établissements scolaires et à la STEP). Les objectifs sont : valoriser les atouts du secteur pour l'habitat (de faible densité) et envisager à terme une délocalisation des activités artisanales/industrielles.

Le secteur du Lignon est en fait une petite ville en soi, avec environ 6000 habitants et 750 emplois.

Les objectifs sont : compléter les équi-

pements de quartier et le décloisonner.

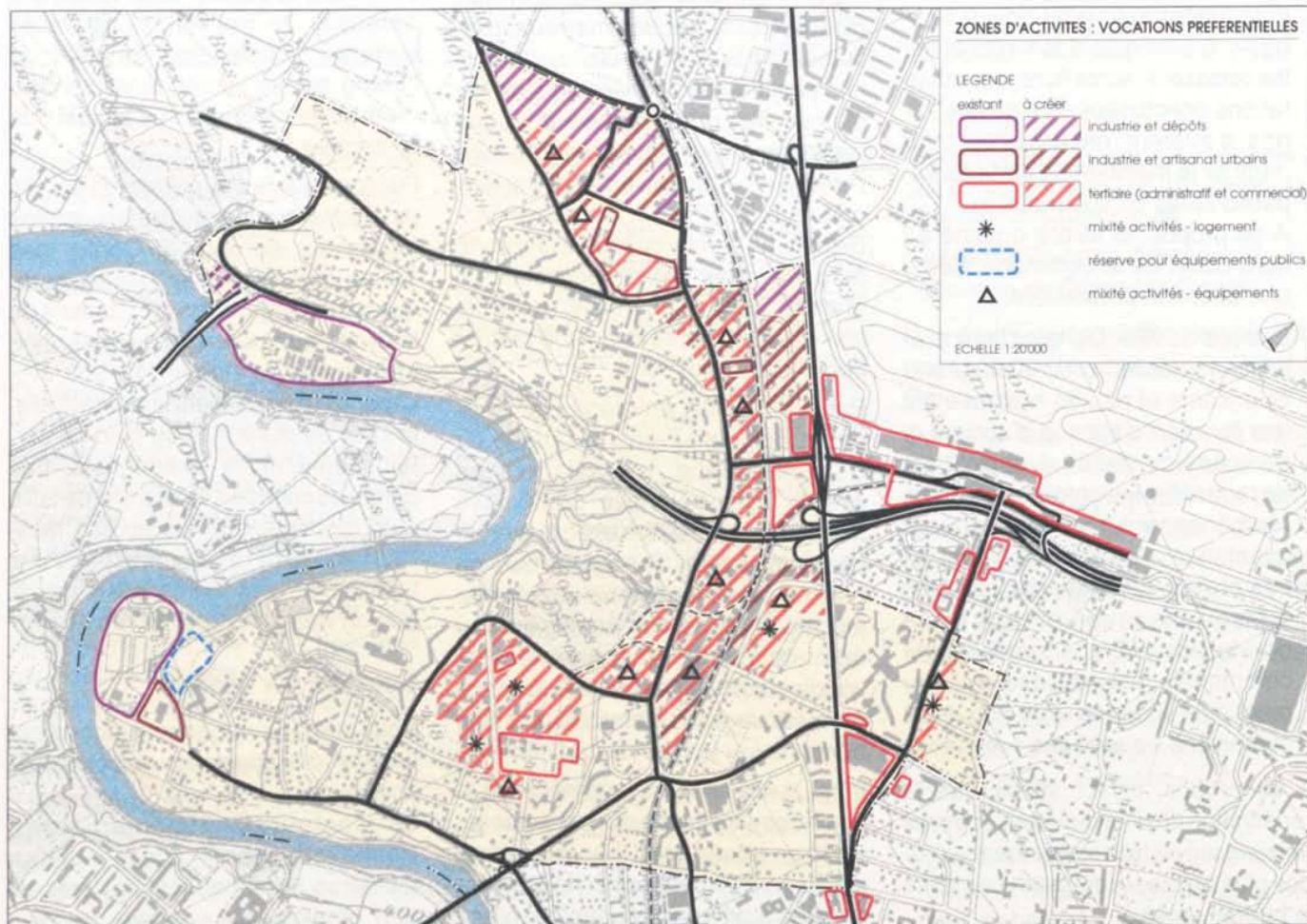
Le secteur du Bois-des-Frères abrite environ 220 habitants dans les villas et locatifs situés le long de la route de Vernier et près de 450 emplois.

Les objectifs sont : assurer la protection du Bois-de-la-Grille, aménager le Bois-des-Frères et le Moulin en tant que parc urbain, et favoriser la reconversion des dépôts pétroliers.

Ce dernier objectif se situe dans une échéance à long terme compte tenu de l'importance des moyens à mettre en oeuvre pour pouvoir procéder à une délocalisation des citernes.

Le secteur de Mouille-Chardon/Bel-Ebat/Champs-Prévoist représente un peu plus de 630 habitants et plus de 1000 emplois.

Ce secteur constitue un potentiel important de développement économique à moyen et long termes. L'objectif général est de favoriser le développement d'activités qui tirent profit de



la situation du secteur et qui soient compatibles avec les nuisances sonores.

Le secteur Champ-Claude/Poussy/Tattes abrite environ 2250 habitants et quelque 370 emplois. Les objectifs sont : assurer un développement modéré du secteur, compléter les équipements publics du quartier, requalifier la route de Vernier et favoriser l'implantation d'activités le long de la route du Nant-d'Avril.

Le secteur du village abrite environ 700 habitants et près de 300 emplois. L'objectif général est de protéger et mettre en valeur les qualités urbanistiques et architecturales du village.

Le secteur de Sous-Bois-Clair/Tullières/Vidollets abrite 740 habitants et environ 100 emplois. Les objectifs généraux sont d'y favoriser une utilisation mesurée du sol et de préserver les espaces naturels non bâtis.

Le secteur de Crotte-au-Loup/Montfleury/Bois-Clair abrite environ 1700 habitants et 70 emplois.

Les objectifs généraux sont : préserver un espace agricole étendu et homogène, améliorer les liaisons piétonnes avec le village et limiter le développement de nouvelles constructions.

Le secteur de Mouille-Galand abrite environ 70 habitants et 700 emplois. Les objectifs généraux consistent à : différencier les vocations préférentielles de la zone en fonction des particularités locales et structurer le paysage de la zone d'activités.

Dernier secteur, celui du Canada, qui abrite environ 700 emplois, essentiellement chez Givaudan-Roure.

Les objectifs généraux sont : maintenir les activités industrielles du secteur et préserver un couloir de déplacement pour la grande faune.

Telles sont les grandes lignes de ce plan directeur communal sur lequel se penchent actuellement nos élus. Car, comme l'on dit : mieux vaut prévenir que guérir.

Serge Guertchakoff

BROCANTE LA RENFILE



2 adresses :

VERNIER

Ch. de la Renfile
À 2 min. supermarché Jumbo

PLAN-LES-OUATES

ch. de la Cartouchière
À 2 min. terminus bus 44

Tél. 794 77 88

CENTRE SOCIAL PROTESTANT



L'Opéra-Studio
de Genève
en résidence à Vernier

Samedi 26 avril, 20h30
Dimanche 27 avril 1997, 17h
Salle des Fêtes du Lignon

Film muet de Ernst LUBITSCH, 1918
avec Pola Negri, Harry Liedtke

CARMEN



Musiques de Georges BIZET, DE FALLA, DEBUSSY,
arrangées par Armin BRUNNER

Sous l'écran, LES MUSICIENS D'EUROPE
Direction musicale, Jean-Marie CURTI

Présentation du film sur écran géant avec accompagnement d'orchestre.

Avec le soutien de Inter Naciones, Allemagne

Prix des places: SFr 20.-

Etudiants, Apprentis, Sociétaires, AVS: SFr 15.-

Billets en vente au Stand Info Balexert - Téléphone 796 96 41



La séance commence par la prestation de serment de Daniel Hauenstein, élu en remplacement de Michèle Armantrading (AdG) qui a quitté la commune.



M. Daniel Hauenstein

Le Conseil administratif indique qu'à fin janvier notre commune comptait 29 107 habitants et 1441 personnes sans-emploi.

Chemin de l'Etang

Les préavis concernant l'installation de Pfister au chemin de l'Etang, soit la modification du régime des zones et le projet de plan localisé de quartier, sont à nouveau à l'ordre du jour. Le projet a été revu à la baisse (parking, hauteur, etc.). Il s'agirait d'une vaste surface d'exposition de meubles permettant la création de 90 emplois.

Après de longs débats reflétant des avis très partagés, les deux préavis sont positifs par 25 voix (lib, rad, pdc, soc) contre 8 (éco, AdG). Ces derniers craignent de nouvelles nuisances. La balle est désormais dans le camp du Grand Conseil.

Crèche Pop Corn

C'est par contre à l'unanimité que les élus acceptent d'accorder un crédit de 170 000 francs pour le réaménagement de la crèche «Pop Corn» du Lignon.

La capacité d'accueil atteinte, un certain nombre d'améliorations sont apparues comme nécessaires, soit : créer une salle de psychomotricité, agrandir le vestiaire à l'entrée, créer un WC supplémentaire, déplacer le dortoir pour les petits de deux mois à

deux ans et demi, créer un vestiaire pour les employés et agrandir la cuisine actuelle (moins de 3 m²).

Une motion présentée par Olivier Jung (éco) concernant la consultation des procès-verbaux des séances plénières est ensuite acceptée par 30 voix contre 1 et 2 abstentions.

Désormais, le procès-verbal devrait être envoyé aux bibliothèques municipales où il pourra être consulté librement, aux heures d'ouverture de celles-ci.

Parcomètres

Un autre sort attend une motion socialiste préconisant une modification des heures payantes pour les parcomètres collectifs. Elle est refusée par 21 voix (AdG, éco, pdc, rad et lib) contre 10 (soc) et 2 abstentions. Jacques-Eric Richard et Alain Charbonnier auraient souhaité réduire les heures payantes aux heures administratives, soit de 8h à 19h. Actuellement, on paye de 8h à 22h. En outre, les socialistes désiraient aussi réduire les jours payants à ceux de la semaine.

Une résolution présentée par Christophe Dulex (pdc) demande que l'on réengage des patrouilleuses scolaires afin de laisser les agents municipaux «faire leur métier». Elle propose également que l'on initie les jeunes aux règles de la circulation en leur donnant la possibilité de fonctionner comme patrouilleur scolaire.

Par 19 voix (lib, soc, 2 pdc et 1 éco) et 14 abstentions (AdG, 2 soc, 3 pdc, 1 éco), cette résolution est envoyée pour étude en commission de sécurité.

Une pétition s'opposant au déclassement de la parcelle Bocard en 3e zone de construction est directement envoyée en commission de l'aménagement du territoire par 25 voix contre 2 et 5 abstentions.

Par ailleurs, trois projets de délibération du Conseil administratif sont envoyés pour étude en commission, soit l'achat pour environ 225 000 francs de la couverture du tennis-club de Vernier, l'ouverture d'un crédit de 25 000 francs pour achever l'étude du

projet «Pacte pour l'emploi», et enfin une demande de dérogation au rapport des surfaces pour deux parcelles sises au chemin de Bonvent (à côté de l'av. Louis-Casai).

S.G.

Dorénavant,
**les procès-verbaux
des séances plénières
du Conseil municipal**
pourront être
**consultés dans les
bibliothèques municipales,**
aux heures d'ouverture
de celles-ci.

Prochaines séances du CM

Mardi 20 mai à 20h30

Mardi 17 juin à 20h30

Ramassages ménagers au mois de mai 1997

Déchets encombrants mardi 6 mai

Sont considérés comme déchets ménagers encombrants : lits, matelas, fauteuils, canapés, petits meubles, télévisions, pneus, skis.

Déchets métalliques vendredi 9 mai

Sont considérés comme déchets métalliques : machines à laver, cuisinières, vélos, vélomoteurs, batteries, petits fûts.

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable».

(la vignette peut être obtenue à la Mairie de Vernier ou au Centre de Voirie, tél. 306 07 67)

La commune de Vernier et l'Opéra-Studio de Genève présentent

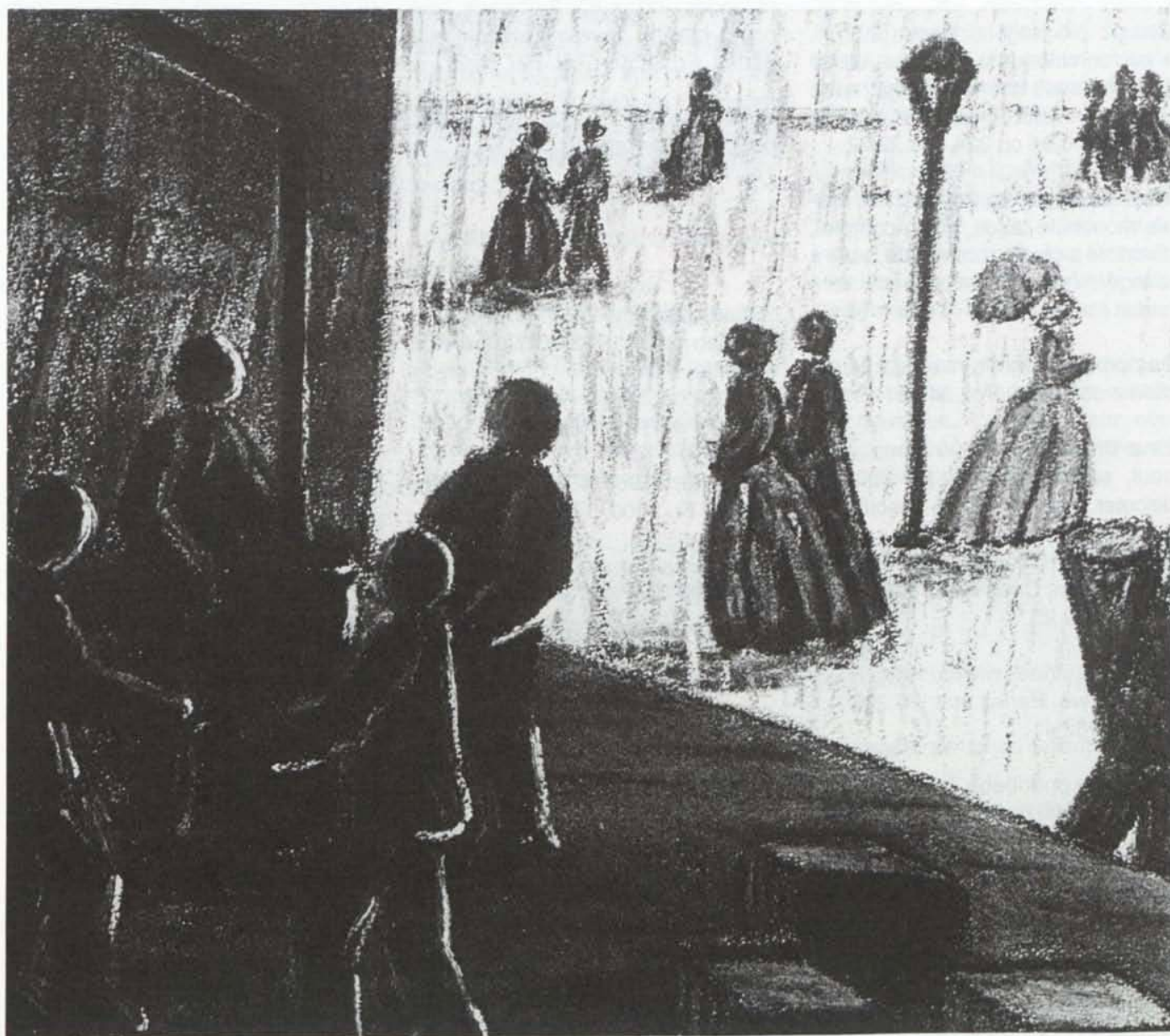
Salle des Fêtes du Lignon - Le Lignon - bus 7

30 mai, 3, 4, et 6 juin 1997 à 20h30

1er juin 1997 à 16h

LA BOHEME

Opéra en quatre actes de G. PUCCINI



avec : Andrea Rigotti, Lynn Williams, Juan Gambina, Andrew Greenwood, Thierry Guet,
Paul Medioni, Richard Williams, Jean-Daniel Estoppey, Xhemali Berisha.

Choeurs et orchestre de l'Opéra-Studio de Genève
Mise en scène : Michèle CART
Costumes : Marie-Pierre MOREL-LAB

Direction : Jean-Marie CURTI
Décors : Daniela VILLARET
Lumières : Renaud DUPUIS

Location : Balaxert, tél. 796 96 41 ou Migros Service culturel, rue du Prince 7, tél. 310 68 20.
Places à Fr. 20.- et Fr. 30.-.

Renseignements : Service culturel de la Mairie de Vernier, tél. 306 06 86.

Petites annonces gratuites

A vendre

Appareils photographiques Leica M2 et Rolleiflex 1956. Appareil à dessiner Isis. Humidificateur Turmix TopAir. Machine à écrire Canon StarWriter. Imprimante StyleWriter noir. Tél. 796 76 55.

Groupe électrogène Honda 220 v., 4 kw, commande à distance, utilisé 1000 heures, insonorisé, état neuf. Valeur Fr. 6600.-, cédé Fr. 4000.-. Tél. 796 06 94 ou 024 463 29 72.

Meubles Pfister de Paul Michel, érable moucheté laqué, salon complet, chambre à coucher complète, salle à manger. Valeur Fr. 34 000.-, cédé en parfait état Fr. 19 500.-. Tél. 341 66 52.

Bas prix, revues et livres sur le cyclisme dès 1960. Tél. 341 01 11.

Elna Press mod. 3000 comp., état neuf, servie une fois. Fr. 800.-, à discuter. Tél. 341 42 60, le soir.

Billet d'avion Genève-Zurich-Genève valable 1 an. Cédé Fr. 250.-. Tél. 796 72 25.

Robe de mariée style fourreau, T. 36, avec bolero. Parfait état, Fr. 200.-. Tél. 341 67 41.

Poussette pour bébé, fauteuil "relax" bébé, bon état Fr. 50.-. Tél. 782 05 89.

Voiturette assez grande pour courses "caisses à savon". Intéressante, Fr. 100.-. Tél. 341 39 17 ou 341 18 63.

Chaussures de marche pour dame, P. 39, portées 2 fois. Neuves Fr. 190.- cédées Fr. 120.-. Tél. 796 49 87.

Deux immenses peluches à Fr. 15.- pièce, en bon état. Tél. 796 30 59.

Chaises en bois clouté ou divers autres chaises, de Fr. 5.- à Fr. 15.- la chaise. Tél. 797 07 07.

Caravane 5 places, avec auvent, fixe sur terrain à Thonon (F), prix à discuter. Tél. 797 00 97.

A vendre

Sommier à lattes, avec tête de lit mobile, 140 x 190, excellent état Fr. 200.-. Poussette 2 places, excellent état, Fr. 170.-. Tél. 341 41 32.

Banc d'angle noyer massif, table + rallonges, 120 x 85, 3 chaises, tout noyer massif, coussins sièges, état parfait. Fr. 2250.-. Tél. 797 14 27.

Super blouson en cuir noir, T. 48, neuf, jamais porté, Fr. 120.-. Tél. 796 84 69.

Véhicules à vendre

Subaru Legacy 2,2 l break, 4x4, bordeaux métal, 1991, 90 000 km. Aut. garantie 1 an. Clim. t.o. Prix argus Fr. 15 300.-, cédée Fr. 13 900.-. Tél. 796 60 81, le soir.

Honda Jazz 1984, 43000 km. Visite à passer. Fr. 2500.-. Tél. 341 31 14.

Opel Break, expertisée du jour, Fr. 3000.-. Tél. 341 66 29.

Divers

Cherche occasion petits accordéons, 1 chromatique clavier piano, 1 diatonique 8 basses. Tél. 797 44 24.

Bordigera (riviera ital.), studios 2-3 pers., belle vue sur mer, calme, parking clôturé, climat particulièrement doux. Tél. 341 26 65, matin de 8h à 9h.

A louer garage av. de Crozet 14-16, Châtelaine. Fr. 100.- par mois. Tél. 796 63 32.

A louer place de parking souterrain à Vernier près Migros. Fr. 150.- à discuter. Tél. 341 51 08.

Jeune homme cherche contacts et aide pour démarches administratives personnelles (1h par semaine) en échange de petits travaux (ex. nettoyage). Ecrire sous chiffre 35222 à GHI, CP 167, 1211 Genève 4.

Appartements

Cherche 5 pièces au Lignon ou à Aïre, Fr. 1300.- c.c., à échanger contre 4 pièces au Lignon, Fr. 1062.- c.c. Tél. 797 52 85 ou 089 213 25 11.

A Gimel, bel appartement de 4 pièces (5 pièces genevois) à remettre pour fin mars (ou à convenir). Etat neuf, très ensoleillé. Fr. 1550.-/mois c.c. Offert : 2 mois de loyer. Tél. 021 828 37 44 dès 19h.

Urgent : appartement de 5 pièces, Avanchets, rue Croix-du-Levant, 3 chambres, cuisine américaine, libre au 1er juillet 97. Tél. 797 10 61.

A votre service

Cours gratuits en français, anglais, allemand, espagnol, mathématique pour les jeunes du cycle. Tous les mardis de 17h à 19h à la Carambole. S'annoncer dès 17h un mardi à l'avance. Tél. 796 42 67.

Maman de jour, agréée par l'Etat, garde enfants scolarisés à Vernier, dès la rentrée de septembre 97. Tél. 341 50 17.

Deux filles et leur maman garderaient votre chien. Affection et sorties garanties. Tél. 796 97 94.

Donne cours d'allemand, de maths, de français ou aide à faire les devoirs. Fr. 25.- de l'heure, disponible de suite. Tél. 797 07 07.

Conseiller-peintre et travaux de peinture. Tél. 079/213 36 77 ou 796 01 31 dès 20h.

Deux jeunes filles de 18 ans cherchent petits boulots après l'école et pendant les jours de congé. Tél. 796 06 23.

Personnes âgées ou intéressées, massage à domicile de la nuque, jambes, dos. Tél. 796 47 74.

Vendeur indépendant de VTT, produits de beauté et autres. Tél. 079/213 36 77 ou 796 01 31 dès 20h.

Commerce et culture : le Centre commercial de Balexert marche vers l'an 2000

En 1996, le Centre commercial de Balexert fêtait ses 25 ans d'existence, mais préparait également, malgré le contexte économique difficile, le «Balexert de l'an 2000» car, comme le relevait M. Charles Zehnder, président de l'association des locataires du centre, «il ne suffit plus aujourd'hui d'être un centre commercial sympathique et familial pour attirer le consommateur, de nouveaux générateurs d'affluence sont nécessaires».

Un projet d'envergure s'appuyant sur des structures existantes a été mis sur pied, avec des incidences économiques positives, 110 millions vont être insufflés dans l'économie locale (80 millions budgétés par le Centre commercial auxquels s'ajouteront 30 millions investis par les commerçants eux-mêmes dans leurs infrastructures).

Les travaux, qui viennent de débiter, se dérouleront en deux phases. La première concerne la partie sud du bâtiment - celle qui abritait Aeschbach et C&A notamment - qui sera reconstruite sur deux étages et remise en exploitation en 1998.

La deuxième phase - qui sera l'agrandissement proprement dit - consistera en l'adjonction au bâtiment actuel, sur la zone occupée actuellement par l'Auto-Centre, d'un bâtiment en forme de demi-cercle permettant d'agrandir ainsi la surface commerciale d'env. 12 000 m² répartis sur deux étages. Sous cette nouvelle aile, 350 places de stationnement viendront s'ajouter aux 1650 existantes.

Ainsi à l'aube de l'an 2000, Balexert occupera une surface proche de 50 000 m² et deviendra le deuxième plus grand centre de Suisse, le premier de Suisse romande et de France voisine et permettra la création de 150 nouveaux emplois.

Centre d'une nouvelle génération

La nouvelle orientation de Balexert passe par le développement massif du secteur des services, de la culture et des loisirs.

Dans le domaine des services, l'offre bancaire et postale sera étoffée, des bureaux seront créés.

Pour celui de la culture, l'Ecole Club Migros concentrera ses activités de formation permanente de la rive droite et un cinéma multisalles verra le jour. Côté loisirs, une salle de sport et de fitness, ainsi qu'un espace de divertissement sont prévus.

Mais ce nouveau centre polyfonctionnel ne négligera pas pour autant les activités du petit et du moyen commerces et des grandes surfaces spécialisées dont l'offre va également s'enrichir.

Un cinéma multisalles le plus grand de Suisse

Au chapitre des nouveautés, la construction du plus grand cinéma multisalles de Suisse, dont la requête formelle va être déposée, avec 10 écrans et un total de 2500 places. Ambiance, convivialité et technologie de pointe audiovisuelle seront les

atouts de ce cinéma qui comprendra également un «food court» pour se restaurer.

Le centre : une centaine d'enseignes attractives

Aux commerces existants qui cherchaient à s'agrandir (Pick Pay, Fust, Spengler, C&A, Aeschbach, H&M et Migros) viendront s'ajouter de nouveaux magasins, des restaurants ainsi qu'un grand groupe du commerce de détail international.

Le centre abritera également un auto-centre comprenant une station-service Migros avec centre de lavage, un restaurant Mc Donald's (1er Mc Express d'Europe) et la flotte de véhicules d'Europcar.

Dans trois ans, Balexert incarnera une nouvelle génération de centres commerciaux, s'adaptant aux nouvelles exigences de la clientèle, associant shopping et loisirs.

Les étapes de la métamorphose

1997

- début des travaux de la phase de liaison
- inauguration de l'auto-centre
- mise en service de 4 tapis roulants supplémentaires reliant les 2 étages de parkings au Mail central

1998

- inauguration de la liaison entre le bâtiment actuel et la future aile - élargissement de l'offre du secteur petit et moyen commerces
- développement des services bancaires
- ouverture d'un office postal

1999

- inauguration des 17000 m² de la nouvelle aile en demi-cercle - renforcement des grandes surfaces spécialisées
- inauguration du cinéma multisalles sur 5000 m²
- inauguration des «halles» alimentaires (actuelle galerie sur rez)
- ouverture de l'Ecole Club Migros
- ouverture d'un espace de divertissement
- ouverture d'une salle de sport et de fitness
- mise à disposition de 500 m² de bureaux
- 350 nouvelles places de parking.

Non, la femme violentée n'aime pas ça !

Une campagne nationale contre la violence conjugale combat silence et préjugés. Plusieurs communes genevoises s'engagent dans la bataille.

L'image misérabiliste de la femme battue vivant dans des conditions modestes avec ses nombreux enfants a vécu. On sait aujourd'hui, chiffres à l'appui, que la violence conjugale frappe à tous les âges et dans tous les milieux, tout près de chez vous, sur votre palier peut-être.

Une superbe jeune femme affirmée peut être violentée par son copain comme une grand-mère tranquille malmenée par son époux de longue date. L'agresseur n'est pas, lui non plus, conforme aux stéréotypes, donc pas forcément alcoolique, peu qualifié ou sans travail.

Aujourd'hui, pour la première fois en Suisse, pour la deuxième fois seulement en Europe après les Pays-Bas, les chiffres révèlent clairement et en détail, que le phénomène est courant et ne tient pas de l'épisode isolé :

Une femme sur cinq subit de la violence physique au moins une fois au cours de sa vie de couple.

Une femme sur deux connaît dans son entourage une femme violentée au cours de sa vie.

Trois chercheuses genevoises, Lucienne Gillioz, Jacqueline de Puy et Véronique Ducret, ont mené une enquête scientifique auprès de 1500 femmes dans toute la Suisse.

Elles ont interrogé aussi en profondeur une trentaine de femmes violentées, le pourquoi des difficultés rencontrées à quitter un compagnon violent et/ou mettre fin à la spirale de la violence.

L'enquête ne s'est pas intéressée aux formes physique et sexuelle de la violence seulement mais a intégré aussi sa dimension psychologique (harcèlement, insultes, menaces...).

Aujourd'hui, le rapport de recherche qui paraît aux éditions Payot, constate que la violence est associée à

certaines caractéristiques familiales dont la plus déterminante est la «dominance» de l'homme. Loin d'être passives, les femmes développent différentes stratégies pour contourner ou résister à la violence subie. Elles feront plus volontiers appel à leur entourage qu'à la police ou aux services sociaux et consomment nettement plus de médicaments que les autres. La santé de leurs enfants, qui assistent trop souvent aux scènes de violence, est affectée elle aussi.

Malgré son ampleur, le phénomène n'avait jamais jusqu'ici fait l'objet d'une étude chiffrée ni d'une campagne d'envergure nationale.

Il reste donc difficile, pour les femmes concernées, de sortir de la peur, de la honte et de l'isolement pour parler de la violence subie dans leur corps et leur esprit.

Les choses changent avec la parution du rapport «domination masculine et violences envers la femme dans la famille en Suisse» et la place importante qu'il réserve aux témoignages.

Elles changent aussi lentement, avec la réflexion menée à Genève comme dans d'autres cantons sur la meilleure manière, tant policière que sociale et judiciaire, de prévenir la violence conjugale et ses récidives.

La vaste campagne orchestrée en ce mois de mai dans toute la Suisse par la Conférence des Bureaux de l'égalité des droits entre hommes et fem-

mes extirpe le problème de l'ombre de la vie privée pour l'exposer sur la place publique.

Elle s'appuie sur des affiches et spots publicitaires, des films, des expositions, des conférences et débats.

Avec un dépliant qui explique en détail la problématique et une ligne téléphonique

157 00 00

**du 6 mai au 6 juillet
tous les jours de 10h à 21h**

ouverte à tous les besoins en conseil et information, plus moyen d'ignorer que la violence conjugale est notre affaire à tous et à toutes !

A Genève, plusieurs cinémas diffusent pendant quinze jours, du 12 au 25 mai 1997, une quinzaine de classiques du cinéma qui illustrent de près ou de loin cette problématique. Plusieurs communes, Chêne-Bourg, Carouge, Meyrin, organisent soirées - débats, expositions et distributions de tous ménages pour alerter l'opinion publique.

De l'information circulera dans les écoles, dans les transports publics, dans de nombreux lieux de passage (pharmacies, cabinets médicaux).

Sans espérer changer en quinze jours une société qui valorise la domination masculine et tait la violence domestique, cette campagne a l'immense mérite de dire vigoureusement et pour la première fois «Halte à la violence contre les femmes !».

PENSION RHODANIENNE SA

Accueil personnes âgées

Etablissement médico-social reconnu - Maison rénovée - Jardin

Soins par un personnel qualifié et attentionné

Prix raisonnable

Chemin des Comtoises 8 - 1214 Vernier - ☎(022) 341 14 20

Les événements marquants de la campagne contre la violence conjugale

Cycle-cinéma

Un cycle de films se déroulera du **12 au 25 mai 1997** en collaboration avec le CAC-Voltaire et Métrociné. Le prix des séances sera réduit à Fr. 8.- et la gratuité sera assurée pour les classes d'élèves accompagnées de leur professeur. Les films suivants seront programmés :

Tina, de Brian Gibson
Martha, de Rainer Werner Fassbinder
Dolores Claiborne, de Taylor Hackford
L'Ame des guerriers, de Lee Tamahori
Le Maître du logis, de Carl Theodor Dreyer
Les nuits de Cabiria, de Federico Fellini
Ladybird, ladybird, de Ken Loach
Ju Dou, de Zhang Yimou
Le Destin de Juliette, de Aline Isserman
Un tramway nommé désir, de Elia Kazan

D'autres titres viendront compléter cette liste.

Conférence-débat

Une conférence en présence de spécialistes renommés, notamment M. Daniel Welzer-Lang, spécialiste de la condition masculine, cofondateur du Centre pour hommes violents de Lyon, se tiendra en soirée le **mercredi 21 mai 1997**, à Uni-Mail.

En début de soirée, le groupe «Femmes de théâtre» présentera son spectacle «Crie moins fort, les voisins vont t'entendre».

BALEXERT-PETANQUE AMICALE FONDÉE EN 1964

Il y a le cochonnet,
il y a les boules,
et il y a le

BALEXERT-PETANQUE

Venez nous rejoindre !

**Tous les lundi et jeudi soir à 20h
sur nos terrains de Balexert.**

Les inscriptions se font le lundi soir.

Nos terrains sont situés à l'école de Balexert à côté des terrains de football du même nom.

A BIENTOT !



Conseil des communes et régions d'Europe

L'Académie européenne de Grande-Bretagne et le Conseil des communes et régions d'Europe/section britannique organisent **le 11e séminaire des jeunes (16-20 ans), du 26 juillet au 3 août 1997 à Londres.**

Dans le cadre du thème «L'Europe : notre communauté», des jeunes de tout le continent pourront se retrouver pour apprendre, partager des idées et des expériences, proposer des projets de résolutions.

Les étudiants participeront à des discussions, des exercices, des causeries, des études de cas et des présentations vidéo sur des sujets prioritaires pour le futur de l'Europe.

La langue de travail sera l'anglais et chaque participant doit pouvoir le maîtriser.

Le voyage, les frais d'échange, d'hébergement et de repas sont à la charge des participants.

La date limite d'inscription est fixée au 1er juin 1997.

Pour en savoir plus et recevoir le programme du séminaire ainsi qu'un bulletin d'inscription s'adresser à :

Conseil des communes et régions d'Europe
Section suisse
Hôtel de Ville - 1002 Lausanne
Tél. 021/315 24 39 - Fax 021/ 315 20 08.

La Fanfare municipale de Vernier a besoin de vous !

La Fanfare recherche, auprès de ses sympathisants, des bonnes volontés pour renforcer son équipe technique et d'intendance qui prépare et installe le matériel instrumental lors des manifestations de la société.

Il n'est pas nécessaire d'être musicien pour être membre actif de la fanfare.

Nous vous attendons,
vous êtes tous et toutes les bienvenus.



Vous souhaitez nous aider ?

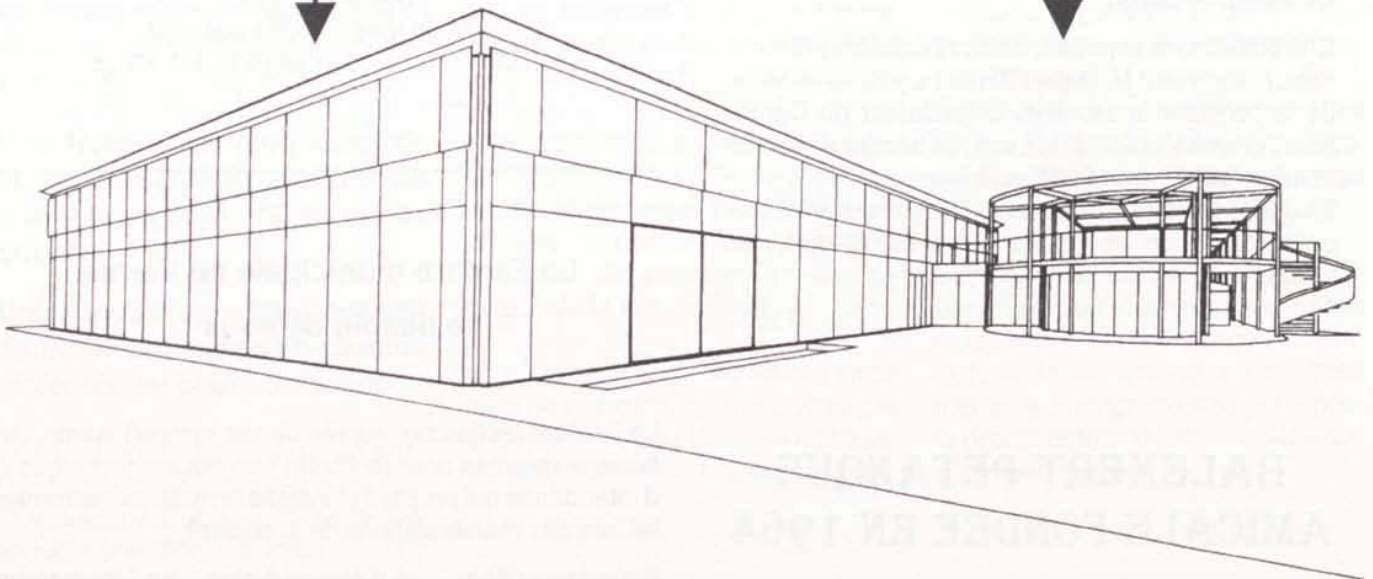
C'est facile, un coup de fil au président
Georges Baechler,
tél. 341 12 73 ou 341 31 78.

PISCINE DU LIGNON

NOUVEAU

BASSIN COUVERT DE 25M

RESTAURANT + TERRASSE



OUVERTURE

SAMEDI 17 MAI 1997

BASSIN COUVERT DU LIGNON

A. 1 entrée	Tarifs 1997
	(TVA 6,5% incluse)
Adulte	5.--
Enfant (1991-1982)	1.50
B. 10 entrées	
Adulte	40.--
Adolescent (1981-1979)	30.--
Enfant (1991-1982)	10.--
C. CE - Abonnements saison été (mi-mai/mi-septembre)	
Adulte	90.--
Adolescent (1981-1979)	60.--
AVS - AI	60.--
Enfant (1991-1982)	30.--
CH - Abonnements saison hiver (mi-septembre/mi-mai)	
Adulte	180.--
Adolescent (1981-1979)	120.--
AVS - AI	120.--
Enfant (1991-1982)	60.--
CA - Abonnements annuels	
Adulte	250.--
Adolescent (1981-1979)	170.--
AVS - AI	170.--
Enfant (1991-1982)	80.--

Les enfants jusqu'à six ans ne payent pas.

Les habitants de la commune de Vernier peuvent bénéficier d'une remise de 10% sur le prix des abonnements (lettre C ci-dessus) sur présentation conjointe d'une attestation de domicile (émise au plus tôt 10 jours avant l'achat de l'abonnement) et d'une pièce d'identité.

Les attestations de domicile peuvent être obtenues auprès de l'Office cantonal de la population.

IMPORTANT ! PARKING PAYANT

la clientèle de la piscine bénéficiera d'un tarif préférentiel de
Fr. 1.- par jour.

Le paiement s'effectuera à l'intérieur de l'enceinte de la piscine, après le passage du contrôle des entrées.

N'oubliez pas de retenir votre numéro de case.

Nous informons notre clientèle que pour des raisons d'effectif,

**le bassin couvert ne sera ouvert
qu'en cas de mauvais temps.**

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

ECOLE DE TENNIS

destinée aux jeunes de 8 à 16 ans

PERIODE JUSQU'AU 25 JUIN 1997

Le mercredi

Prix : Fr. 140.- pour 16 leçons

ECOLE DE BADMINTON

destinée aux jeunes de 9 à 18 ans

PERIODE JUSQU'AU 25 JUIN 1997

Le mercredi

Prix : Fr. 50.- pour 15 leçons

En collaboration avec l'Association cantonale genevoise de badminton (ACGB).

Renseignements et inscriptions :
Centre de tennis d'Aire,
17, ch. des Lézards, 1219 Aire, tél. 796 21 98.

TENNIS D'AIRE

Réouverture saison 1997

Jusqu'au dimanche 26 octobre 1997

Tous les jours de 9h à 22h

Tennis

Court couvert

1 heure	Fr. 13.-
1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 8.-

Possibilité d'abonnement pour la saison

Court extérieur

3/4 heure	Fr. 10.-
3/4 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 6.-
Abonnement 10 x 3/4h + 1 période gratuite	Fr. 100.-

Badminton

1 heure	Fr. 9.-
1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 7.-
Abonnement 10 x 1h + 1 période gratuite (jusqu'à 18 ans)	Fr. 90.-
	Fr. 70.-

Possibilité d'abonnement pour la saison

Renseignements : Tennis d'Aire,
17, ch. des Lézards, 1219 Aire, tél. 796 21 98.

Ecole de plongée

Le Service des sports organise des cours de plongée sous-marine à la piscine du Lignon durant la saison d'été 1997 (de mi-mai à fin septembre). Des brevets internationaux P.A.D.I. (Professional association of divers instructors) seront remis aux élèves qui auront réussi leur examen.

BAPTEME DE PLONGEE	adolescents	Fr.	15.-
	adultes	Fr.	20.-

OPEN WATER (pour débutants)

Age : 15 ans révolus (12 ans pour Junior Open Water)

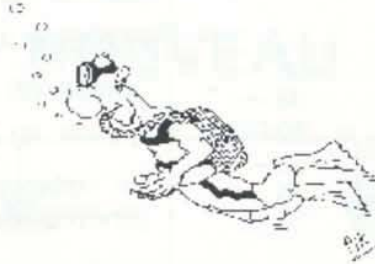
Durée : env. 40 heures

(12 h. de théorie, 5 plongées en piscine et 5 plongées en lac) Fr. 500.-

Horaire : mardi soir, jeudi soir et samedi toute la journée.

Le prix comprend : frais d'inscription, écolage, équipement de plongée, 10 plongées, certificats.

Le prix ne comprend pas : visite médicale (obligatoire), palmes, masques, tuba (obligatoire dès le 1er cours), gants, chaussons.



ADVANCED OPEN WATER

(pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent)

Le cours comprend : 1 théorie et 1 plongée de mise à niveau, 3 plongées obligatoires (de nuit, profonde et orientation), 2 plongées à thème.

Durée : env. 24 heures

Fr. 350.-

ADVANCED OPEN WATER PLUS

(pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent)

Le cours comprend : 1 théorie et 1 plongée de mise à niveau, 3 plongées obligatoires (de nuit, profonde et orientation), 6 plongées à thème, 1 cours de premier secours (M.F.A.) plus théorie.

Durée env. 40 heures

Fr. 550.-

OPEN WATER + ADVANCED OPEN WATER

Fr. 800.-

OPEN WATER + ADVANCED OPEN WATER PLUS

Fr. 1000.-

MEDIC FIRST AID (M.F.A.) (ouvert à tous)

Premier secours et massage cardiaque.

Durée 2 x 4 heures

Fr. 120.-

RESCUE DIVER (plongeur sauveteur)

Pour personnes ayant le brevet Advanced Open Water + M.F.A. ou équivalent et ayant effectué un minimum de 50 plongées.

Durée env. 50 heures

Fr. 650.-

MEDIC FIRST AID (M.F.A.) + RESCUE DIVER

Fr. 750.-

DIVE MASTER, ce cours se fait uniquement sur demande en début de saison. Pour plus de renseignements, voir avec l'instructeur.

Tous les cours ne seront donnés que si un nombre suffisant de participants y sont inscrits (l'instructeur prendra contact avec chaque personne intéressée pour fixer les dates du cours).

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la caisse de la piscine du Lignon dès le 17 mai 1997 ou par tél. 796 62 96, le matin ou 079/213 32 03.

VOUS FAITES PARTIE D'UNE SOCIETE,

CECI VOUS CONCERNE !

L'Association des commerçants du centre commercial a la volonté de contribuer au développement harmonieux de la vie sociale des habitants du Lignon et de son proche environnement.

Nous avons l'ambition de nous rapprocher des partenaires sociaux, des associations et autres clubs qui y rayonnent déjà avec succès.

Nous souhaitons établir avec eux, avec vous en particulier, des liens basés sur la convivialité, la collaboration et le soutien.

C'est pourquoi le rôle de point de rencontre de votre centre commercial sera dès cette année privilégié et renforcé.

Nous aimerions avec votre concours mettre sur pied une manifestation, le FORUM DES SOCIETES.

Nous visons à y réunir, à y faire découvrir et apprécier les sports que pratiquent les clubs et associations locaux.

Nous avons retenu la semaine du 1er au 6 septembre prochain.

Etes-vous intéressés ?

Souhaitez-vous prendre part à cette démarche ?

C'est avec plaisir que nous répondrons aux sollicitations tant écrites qu'orales que vous nous adresserez.

*Association des commerçants
du centre commercial
du Lignon*

Case postale - 1219 Le Lignon



OPERA-STUDIO DE GENEVE

LA BOHEME

Recevez un musicien ou un soliste de la Bohème.

Une autre manière de participer à la préparation de cet opéra qui réunit de nombreux artistes.

L'Opéra-Studio se réjouit de l'intérêt de la population de Vernier pour ce magnifique projet : recevez chez vous, pendant quelques jours, ou plus, selon les possibilités, un chanteur ou un musicien (mai 1997).

Aux commerçants de Vernier

Participez à notre promotion du spectacle en réservant bon accueil à notre ami Franco, qui recherche vos **annonces ou support publicitaire**, à publier dans la plaquette du spectacle !

(format A4 : 1 page Fr. 500.-, 1/2 page Fr. 250.-, 1/4 de page Fr. 125.-, 1/8 de page Fr. 75.-)

Renseignements au Service culturel, tél. 306 06 86

ACTION SPECIALE !

Recevez une place gratuite pour «CARMEN», film muet, 1918, avec accompagnement d'orchestre, en venant confectionner **50 PAVES** en papier mâché pour le décor de la Bohème

samedi 26 et dimanche 27 avril dès 14h sur la **place du Lignon** (derrière le Centre commercial).

Laissez-vous piquer par la curiosité et l'ambiance sympathique de préparation d'un grand événement.

Location des salles communales - Prévention des incendies

Le Règlement cantonal sur la prévention des sinistres, la police du feu, dans son chapitre II, art. 4, définit que par prévention, on entend toutes les mesures propres à assurer la protection des personnes et des biens, à éviter un dommage et à limiter l'extension d'un sinistre.

Il détermine également les entreprises, exploitations et ouvrages présentant des risques spéciaux en matière de défense contre l'incendie. Les salles de spectacle ou de réunion, théâtres, cinémas, magasins, expositions et autres établissements pouvant accueillir du public entrent notamment dans cette catégorie.

L'art. 8 précise que le service de garde de préservation nécessaire est assuré, en principe, par le corps de sapeurs-pompiers aux frais des organisateurs.

Obligation d'assurer une garde

Une garde doit être obligatoirement commandée :

- lorsque la scène ou une estrade est occupée par un spectacle augmentant le risque d'incendie (décors, sonorisation, etc.)
- lors d'expositions importantes
- lorsque des stands de vente sont installés sur scène ou dans la salle
- lorsque la manifestation est prévue avec des feux ouverts (par ex. arbre de Noël avec bougies en cire)
- lorsque la salle est utilisée pour des séances de cinéma avec projection de films inflammables sans qu'elle soit équipée d'une cabine ad hoc (l'utilisation de ce type de

film doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Département des travaux publics)

par assimilation

- lors de représentations de cirques pour autant que l'organisateur ne possède pas déjà une équipe de sécurité et des moyens de première intervention reconnus par le service du feu communal.

Facturation des frais dès la rentrée 1997-1998

La situation financière de la commune - comme vous le savez sans doute - n'est pas des plus florissantes et le Conseil administratif se devait de trouver toute solution susceptible d'améliorer les finances communales.

C'est pourquoi - comme en ont été averties les sociétés communales - il a pris la décision de faire supporter aux utilisateurs des salles communales les frais occasionnés par la présence des sapeurs-pompiers, selon les tarifs de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier, soit :

Fr. 30.- par heure de garde
+ une somme fixe de Fr. 20.-.

Ainsi, pour une manifestation exigeant une garde de 20h à 2h, le montant facturé aux organisateurs s'élèvera à Fr. 200.-.

L'effectif pour un service de garde doit compter au moins un sous-officier (chef de garde) et un appointé ou sapeur et, selon l'importance de la garde, un officier peut en assurer le commandement.

Agenda

Salle communale d'Aire

(Ch. Grand-Champ 11)

SAMEDI 10 MAI 1997 A 20H30

GRANDE SOIREE FOLKLORIQUE ROUMAINE

avec l'ensemble «PLAIURILE BISTRITEL» de Bacau (Moldavie/Roumanie)

30 musiciens, danseuses et danseurs

Une mosaïque de chants et danses folkloriques roumains

Dès 23h : BAL conduit par les musiciens roumains

Entrée Fr. 15.-.

Org. : Association Vernier-Ardusat

LA MACAV

Jusqu'au 16 mai 1997

BERNADETTE ANDREY

PATE A SEL

SUZANNE ZÜRCHER-RADIGON

MASQUES VENITIENS ET AUTRES
PEINTURE SUR SOIE ET SUR BOIS

Dans le hall de Balxert

Jusqu'au 3 mai

L'EAU DU CIEL, PARCOURS D'UN PROJET SOLIDAIRE, avec Genève Tiers-Monde et la collaboration de la Société pour la protection de l'environnement et des Services industriels de Genève et le soutien de la Fédération genevoise de coopération.

Dans l'estuaire du fleuve Casamance, au Sud Sénégal, sont situées de nombreuses îles qui n'ont aucune source d'alimentation en eau potable à cause du sel. A la demande des populations, Genève Tiers-Monde et son partenaire dans cette région ont apporté leur appui à la construction de citernes en ciment.

Du 6 mai au 7 juin

LA PLONGEE - UNE PASSION - Un métier avec Swissub.

La 3ème dimension ou comment planer sous l'eau, une activité aquatique ou simplement un sport. Tous les aspects des activités de Swissub : la plongée sportive, sous terre, la plongée professionnelle, en montagne (sous glace), la plongée extrême spéléo, la plongée militaire...

Jeu interactif et chasse aux trésors dotés de magnifiques prix.

Dernières nouveautés scientifiques et techniques du matériel de plongée.

Infos sur la formation, les clubs, les écoles, les sites de plongées dans le monde.

EMPRO-JASS

Vendredi 25 avril 1997

à 20h précises

SALLE DE PAROISSE DE VERNIER-VILLAGE

3, ch. de Sales (à côté de la Mairie)

Ouverture des portes à 18h30

Inscription sur place uniquement

Fr. 20.- par personne

Buvette avec petite restauration
Collation offerte à la fin du tournoi

Venez nombreux !

Organisation : L'EMPRO-GENEVE,
Société de Fifres et Tambours

Centre commercial Lignon Shopping

Du 28 avril au 3 mai

Le centre commercial Lignon Shopping deviendra le point de rencontre du cyclisme régional

Du 12 au 17 mai

Exposition «La Poste».

Du 2 au 7 juin

Exposition Environnement

Du 2 juin au 30 août Cinelac

Du 1er au 6 septembre

«Forum Sociétés»

14 et 15 juin

KERMESSE de la Paroisse catholique de Vernier

Animation par Paco SOTO
musicien
auteur-compositeur-interprète

LE LACAL

Les Lacalois exposent,
vendent et démontrent
leur savoir-faire

du 5 au 10 mai 1997,

au Centre commercial du Lignon.

Horaire d'ouverture comme les
commerces.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE • CHARPENTE ESCALIERS • COUVERTURE

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 079/203 99 62

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

*

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

Vogue de Vernier 2, 3 et 4 mai

Pour cette 20e édition de la Vogue, le comité d'organisation a mis sur pied un programme d'animation qui permettra au public genevois en général, et verniolan en particulier, de vivre trois jours de liesse populaire, avec notamment :

Vendredi 2 mai de 20h au petit matin

Grande fête de la bière animée par les «TROUBADOURS BAVAROIS» ensemble au répertoire typique digne de l'Oktoberfest à Munich, apte à entraîner jeunes et moins jeunes.

Samedi 3 mai et dimanche 4 mai, l'occasion d'applaudir la musique d'honneur invitée : LA MUSIQUE DE LA GARDE PRINCIERE DE MONACO, formation créée en 1966 par S.A.S. Rainier III (une clique de 12 musiciens) qui devint dès 1979 la Fanfare de la compagnie des carabiniers du Prince.

Son vaste répertoire lui permet de se produire aussi bien lors des cérémonies officielles de la Principauté qu'à l'occasion de concerts publics.

Le folklore ne sera pas oublié avec l'ensemble PLAURILE BISTRITEL de Bacau (Moldavie/Roumanie) qui présentera de précieuses créations folkloriques locales, de vieilles chansons d'amour, des danses populaires traditionnelles.

Et également

l'école de danse KENTUCKY (comédies musicales)

J. KIRBY's band et sa musique country

Les fifres et tambours du Conservatoire populaire de Genève

La fanfare «L'ECHO DES GLACIERS» de Vex (VS)

La Fanfare municipale de Vernier

etc.

Les sportifs seront aussi de la fête avec, le samedi 3 mai dès 13h, le Grand Prix VTT Serge Demierre, ouvert à tous.

Côté chance, en prenant des billets de la grande loterie, vous pourrez peut-être gagner le premier prix :

un voyage de deux semaines, pour deux personnes (valeur Fr. 10 000.-)

dans L'OUEST DU CANADA

avec la collaboration d'ITC Voyages, Grand-Saconnex

RAPPEL !

Pour donner à d'autres enfants d'Ardusat (Roumanie) la possibilité de participer à un séjour dans notre pays, l'Association Vernier-Ardusat cherche

des familles d'accueil

disposées à recevoir un enfant, d'âge scolaire, durant son séjour

du 30 juillet au 13 août 1997.

Renseignement et inscription :

M. Philippe HENCHOZ,
tél. prof. 329 78 55/56.



Grand Prix VTT «Serge Demierre» - REGLEMENT

Date	SAMEDI 3 MAI 1997
Lieu	Vogue de Vernier, rue du Village, Vernier
Type de course	Cross-country, les coureurs sont tenus de suivre le parcours balisé. Toute infraction entraînera la mise hors course. Respectez l'environnement.
Port du casque	Obligatoire. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dégâts.
Catégorie	Populaires non licenciés et licenciés.
Départ-Arrivée	Ch. de Sales, près de la Mairie de Vernier.
Parcours	A travers le village, bord du Rhône. Renseignements, tél. 341 64 44.
Vestiaires	Stade de football, av. Louis-Pictet 17.
Parking	Centre de voirie de Vernier, via Monnet.
Délai d'inscription	28 avril 97.
Inscriptions	Fr. 25.-, ccp 12-88129-0.
Inscriptions sur place	Majoration de Fr. 5.-, caravane Manpower.
Retrait des dossards	Caravane Manpower, de 12h à 15h.
Prix souvenirs	T-shirt à tous les participants du GP VTT, lorsque vous rendrez les dossards.
Distribution des prix	18h30 vers l'arrivée. Plus prix tirage au sort pour tous les participants, 2 VTT et de nombreux autres lots.

CATEGORIES	Année/naissance	Nbre tours	Km	Hres de départ
1 Cadets - Cadettes	1981-1984	2	12	14h30
2 Dames	1978 et avant	3	18	14h30
3 Juniors et filles	1979-1980	3	18	14h30
4 Vétérans	1952 et avant	3	18	14h30
5 Hommes	1978-1953	4	24	16h

COURSE POUR LES FAMILLES

Départ, parcours	13h30, ch. de Sales. Deux petits tours : rue du Village, ch. de la Greube, chemin de la Ferme Grosjean, ch. de Sales.
Inscriptions	Fr. 10.- sur place, de 12h à 13h, vers la caravane Manpower. Un dossard par famille, à retourner contre un T-shirt après la course.
Port du casque	Obligatoire. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dégâts.
Distribution des prix	18h30 vers l'arrivée. Plus prix tirage au sort pour tous les participants, 2 VTT et de nombreux autres lots.

COLONIE DE VACANCES «LA JOIE DE VIVRE» Membre de la Fédération catholique des colonies de vacances

Si tu es né entre 1984 et 1990 soit le bienvenu au séjour «A» de «La Joie de Vivre».
Si tu es né entre 1983 et 1990 soit le bienvenu aux séjours «B» ou «C» de «La Joie de Vivre».
Cette maison simple et chaleureuse située à la «Côte-aux-Fées» sera ravie de t'accueillir à ses camps. Les inscriptions sont ouvertes, voici quelques indications pour programmer ton été.

Dates **Séjour «A» du samedi 12 juillet au vendredi 25 juillet 1997**
Séjour «B» du dimanche 27 juillet au samedi 16 août 1997
Séjour «C» du samedi 2 août au samedi 16 août 1997

Le prix des séjours est fixé comme suit :

Enfant résidant dans le canton de Genève : Camps A et C = Fr. 410.-, Camp B = Fr. 520.-
Enfant résidant hors du canton de Genève : Camps A et C = Fr. 520.-, Camp B = Fr. 690.-
Ces prix ne doivent pas empêcher la participation d'un enfant, des réductions pour famille nombreuse, ainsi que des arrangements et des réductions, sont possibles.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Séjour «A» Loredana Scippa 47, ch. des Ailes, 1216 Cointrin. Tél. 798 73 02 (soir)
Séjours «B» et «C» Bernard Sauvain cp 106, 1211 Genève 28. Tél. 796 57 08 (répondeur)

Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE et**
10^e degré préprofessionnel
paramédical
ou en
économie

Cours d'été
Français pour étrangers
Secrétariat médical
Secrétariat

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Nouveau véhicule pionner du Service du feu

C'est le jeudi 20 mars, au cours d'une séance de la Commission de sécurité qui s'est tenue exceptionnellement au Centre de voirie, que Monsieur le Maire Marc-Henri Brelaz a remis officiellement le nouveau véhicule pionner à la compagnie 51.

L'ancien véhicule, de marque Geser, a été engagé lors de nombreux sinistres. Il servait de plus comme véhicule-école. Ce dernier avait été acquis d'occasion voici dix-huit ans.

Pour le remplacer, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté le 12 mars 1996 un crédit de 205 000 francs. Cet argent a permis d'acquérir un véhicule de type Mercedes 814D, double cabine, équipé et aménagé par une entreprise genevoise.

De nombreuses personnes étaient présentes à cette cérémonie. Outre le maire et les membres de la Commission de sécurité, présidée par M. Christophe Dulex, nous ont fait l'honneur d'être parmi nous : M. Roland Hehlen, responsable de la sécurité de notre commune, l'Etat-major in corpore de notre compagnie avec à sa tête le commandant Dessuet, le premier lieutenant Best Hertbaul (officier auto au SIS), ainsi que M. Huber, ancien officier auto de notre compagnie. Ce dernier a pu, en primeur, conduire le nouveau véhicule pionner, lequel a été largement décrit par le premier lieutenant Gysler.

Nous souhaitons à ce véhicule pionner Mercedes bon vent et espérons qu'il sera apprécié et entretenu comme il se doit, par l'ensemble de la compagnie 51.

M.-H. Brelaz

Carte de visite

Une entreprise au service
de la commune de Vernier

Lignon coiffure
Patrick & Catherine



Vous cherchez un centre de beauté facile d'accès avec une équipe sympa et dynamique ?

Pas besoin de longues recherches !
LIGNON COIFFURE-ESTHETIQUE est à votre service !

Créé par Pierre LANCE (coiffeur) et Marie-Louise LANCE (esthéticienne), il est repris par la deuxième génération LANCE : Patrick et Catherine.

Un salon de coiffure et un institut de beauté qui ont, eux aussi, subi une «cure de beauté» avec différents travaux d'amélioration afin de toujours mieux accueillir leur clientèle.

Un personnel de qualité qui, par des suivis de formation aux dernières technologies de l'OREAL, est à même de pratiquer les dernières nouveautés des soins capillaires.

Des soins esthétiques par une équipe dynamique au «top», en collaboration avec les grandes firmes de produits pour les soins de beauté, et une hygiène irréprochable, tels que :

L'épilation électrique définitive, avec des aiguilles isolées (absence de croutelles) et jetables, effectuée par

trois électrolystes approuvées par le Service du médecin cantonal, dont Catherine, membre fondatrice de l'Association suisse des électrolystes.

Le maquillage permanent par Catherine ayant suivi une formation professionnelle appropriée.

La permanente des cils

Des soins du corps, adaptés à chaque personne (10 séances dès Fr. 550.-)

Des soins du visage, manucure, beauté des pieds, épilation à la cire chaude ou tiède, solarium, etc.

Un parking (1h gratuite) est à disposition et des prix adaptés à vos exigences (tarif AVS et étudiants).

Cartes de crédit Postcard et EC acceptées.

Le salon de coiffure et l'institut de beauté sont ouverts, **NON STOP, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.**

Centre commercial du Lignon - tél. 970 15 15.

Patrick et Catherine vous attendent avec leur équipe pour vous apporter soins et conseils pour votre beauté.





Concours Vernier fleuri

Les autorités verniolanes souhaitent promouvoir les décorations florales dans la commune. Dans ce but, le service horticole organise le **quinzième concours des villas, fenêtres et balcons**. Nous souhaitons cette année, une participation digne de cet anniversaire.

*Témoignez qu'il fait bon vivre à Vernier,
fleurissez votre quartier!*

Des prix seront attribués aux meilleures décorations, chaque concurrent recevra un prix de participation. Si vous souhaitez y participer, veuillez vous inscrire au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous. Une confirmation d'inscription ainsi que le règlement du concours vous seront adressés.

Le jury procédera, si possible, à deux visites durant l'été. Les concurrents n'étant pas prévenus, nous vous recommandons d'entretenir vos décorations florales afin qu'elles soient toujours au maximum de leur beauté. Le jury ne se rend pas dans les habitations, ainsi seules les présentations visibles de la rue sont prises en considération.

Les autorités vous remercient d'avance des soins que vous apporterez aux fleurs de vos fenêtres et balcons, contribuant ainsi à l'embellissement de notre commune.

N.B. A la suite d'accidents, le Département de justice et police rappelle que le règlement n'interdit pas de placer des vases ou bacs à fleurs sur les balcons et fenêtres, mais prescrit de les fixer à l'intérieur des barrières, de telle manière qu'ils ne présentent aucun risque de chute.

Bulletin d'inscription pour VERNIER FLEURI 1997, à renvoyer à :

Concours des fenêtres et balcons, Mairie de Vernier, A l'int. de M. Beffa, rue du Village 9, 1214 Vernier

Dernier délai: 10 mai 1997

Mademoiselle, Madame, Monsieur, (Biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

Rue et numéro :

NPA et localité : Tél. :

(Les candidats ne peuvent s'inscrire que pour une seule section, mettre une croix dans la case qui convient.)

Section : Catégorie fenêtres et balcons Catégorie terrasses, villas

Quand on entre dans l'immeuble : Etage : A gauche : Au centre : A droite :

8^{ème} Journée portes ouvertes à l'établissement hortic



de 10 h. à 16 h.

Centre de voirie, Route de Montfleury, à Vernier

Samedi 10 mai 1997

Nombreux stands:

Marché aux géraniums et autres plantes annuelles.

Confectionnez vos caissettes avec l'aide d'horticulteurs.

Confection florale, testez vos aptitudes artistiques.

Concours : connaissez-vous votre commune ?

Conseils et démonstration pour un beau gazon.

Buvette pour toute soif.

A midi, la chorale Pro Ticino de Genève

vous proposera des spécialités tessinoises pour vous restaurer.

Du nouveau à la gendarmerie de Châtelaine

Depuis le 1er mars 1997, l'Etat-major de la gendarmerie a confié la tâche d'îlotier pour le secteur du poste de gendarmerie de Châtelaine au sous-brigadier Jacques GETAZ.

Sa mission principale de police de proximité, laquelle est l'affaire de tout gendarme, est axée sur la prévention et le contact avec la population, notamment au travers des rapports entretenus avec les différentes instances, commerces, délégués de communautés, habitants, etc. Son souhait est de voir s'établir une vraie et franche collaboration avec ses différents partenaires afin de trouver des réponses efficaces aux besoins actuels.

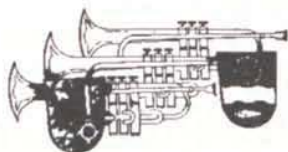
Dans un premier temps, son travail sera axé principalement sur la commune de Vernier. La tâche est grande et peut-être que sa visite tardera un peu, alors en cas de besoin n'hésitez pas à le contacter au poste de Châtelaine (tél. 796 25 11).



M. Getaz à la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon, reçu par MM. Christian Beuchat et Maurice Cavallon, membres du comité de gestion

Photo "l'Orpailleur"

Fanfare municipale de Vernier



Préinscriptions pour la rentrée 1997

Chers parents,

Vous souhaitez que votre enfant apprenne la musique avec des professeurs diplômés du Conservatoire, mais sans devoir vous déplacer jusqu'en ville. Alors n'hésitez pas plus longtemps et inscrivez-le aux cours de solfège et d'instrument de la Fanfare municipale de Vernier.

Les cours ont lieu dans votre commune, à la rue du Village, et ils reprendront au début septembre.

Les instruments enseignés dans notre école sont :

- les cuivres : trompette, trombone, baryton, basse...
- les bois : saxophone, flûte traversière
- les percussions : tambour, batterie...
- le piano.

Après une année de solfège, votre enfant pourra choisir l'instrument qui lui plaira.

Dès la deuxième année, il suivra en parallèle le solfège et son cours d'instrument.

Dès la quatrième année, ou avant selon ses progrès, il pourra jouer avec la Fanfare de Vernier.

Tarifs enfants

Cours de solfège (collectif)	50 mn Fr. 360.-/an
Cours d'instrument (individuel)	30 mn Fr. 540.-/an
	50 mn Fr. 900.-/an
Cours de solfège et instrument	Fr. 600.-/an

Tarifs adultes

Cours d'instrument ou solfège	60 mn Fr. 50.- la leçon
	45 mn Fr. 38.- la leçon

Plus une finance d'inscription de Fr. 50.- couvrant également la cotisation de membre actif de la société, pour l'année en cours. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et dans la mesure des places disponibles.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Philippe BERTHOUD, tél. 793 18 53, ou M. Georges BAECHLER, tél. 341 12 73.

Bulletin d'inscription - A renvoyer à la Fanfare municipale de Vernier, case postale 801, 1214 Vernier.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Age de votre enfant : Solfège : année(s) Instrument désiré :

Association des intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

Il y avait aussi des hommes, des femmes et des enfants...



Il est fier comme Artaban

Il est appuyé sur le brancard du tombeau. Il est fier comme Artaban. Sa chaîne de montre pend à son gousset. «Je suis là. Vous me photographiez. C'est bien». Plus loin, son aide, son ouvrier ? Il est visiblement plus emprunté. Un peu gêné. Timide. Mais c'est le cheval qui se cache ! Ils sont 4 là, devant la vieille forge. En

y voir de près, on dirait que la cannelle n'est pas mise au tonneau. On pose peut-être pour le photographe.

Dans le fond, il y a des chars avec des ridelles. Ils sont souvent teintés

veux» et en pantalon, mais en chignon et en robe. Avec deux messieurs en gilet et canotier qui semblent préparer une mixture. Pour la vigne ? A moins qu'ils ne lavent tout simplement la barrique : à

taire. Il y a un gradé à 3 étoiles et peut-être un sergent, à gauche.

La petite fille se penche en avant pour voir sortir le petit oiseau. C'est bien de son sexe... Le petit garçon est attentif, sans plus.

Le capitaine a la moustache conquérante. Le sergent porte le bonnet à deux doigts des sourcils. Le soldat est plus libre dans son attitude. Il retient le mur de l'école.



... en uniforme de la DAP...



... devant la vieille forge...

salopette ou tablier de cuir, casquette ou chapeau. Il y a Joseph Suter, Rodolphe Morgenegg, Etienne Bays. Et le quatrième. Ils posent pour nous qui ne connaissons plus ce coin de Vernier. Ce n'est pas si vieux que cela, mais ça semble si loin de nous...

Il y avait encore dans le village des chevaux de trait à ferrer.

Voici une femme. Elle n'est pas "en che-

en bleu charron mais avec le temps la couleur passe.

Pour freiner, on tourne la manivelle et deux sabots ferrés viennent s'appuyer sur les roues arrière. Ça grince un peu. Moins qu'un bus...

Sur la der-

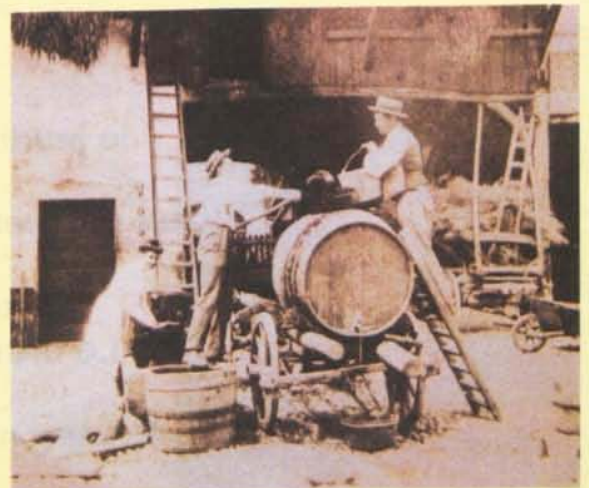
nière photographie, il y a deux enfants. C'est plus près de nous, pendant la dernière guerre et devant le mur de l'école de Vernier-Place comme elle s'appelle maintenant. Les hommes sont en uniforme de la Défense aérienne passive, avec le bonnet de police et le ceinturon mili-

Ces vieilles photographies, il faut leur faire prendre l'air de temps en temps. C'est bien, pour les petits enfants d'hier et d'aujourd'hui...

Le Comité de l'AIVV

Photos :

«Collection Vieux Vernier» et privée



Voici enfin une femme



Infos quartier - BALEXERT

Association des intérêts du quartier de Balexert et environs
Case postale 8 - 1219 Châtelaine

Notre assemblée générale se tiendra

le lundi 5 mai 1997 à 20h

au Centre de quartier de Balexert
(31, av. de Crozet).

Nous vous invitons cordialement à y participer.

GRICABE

Infos quartier

A.I.C.E.	Case postale 207	1219 Châtelaine
A.H.A.B.A.L.	Case postale 8	1219 Châtelaine
A.H.A.	Rue du Grand-Bay 11	1220 Avanchets

G.R.I.C.A.B.E.

Groupement régional d'intérêts de Châtelaine, Avanchets, Balexert & environs

présente

le jeudi 22 mai 1997, à 20h

à l'Aula de l'école de Balexert (av. du Pailly 15)

une soirée-information sur
«Le bruit et ses nuisances»

Conférencier : M. Lançon, du Service cantonal d'écotoxicologie.

Entrée libre.



Vernier Village

Vendredi 2 mai
Samedi 3 mai
Dimanche 4 mai

dès 17 h 30
Chapiteau de fête
(chauffé)

Grande fête de la bière

avec les
«Troubadours bavaoïis»

Vendredi 2 mai

Samedi 3 mai

à 10 h concours du plus beau
chant de coq

dès 13 h Grand Prix VTT «S. Demierre»

dès 15 h Animations musicales

à 21 h Concert de gala

Musique de la Garde princière de Monaco

à 23 h Bal gratuit



Dimanche 4 mai

dès 14 h Rue du Village à Vernier
animation

Sous chapiteau

Grande fête avec animations musicales

Buvette
Restauration
Manèges forains



Département de l'intérieur,
de l'environnement
et des affaires régionales

EXPOSITION

Les déchets hier et aujourd'hui

Du 20 mai au 31 mai 1997
de 9h00 à 15h00
sauf le dimanche



Maison Chauvet-Lullin
57, rue du Village à Vernier



inf-eau-déchets